

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT

MARTINIQUE

COMMUNE

TRINITÉ

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (S.R.A.D.D.E.T)
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à :

Extension de la partie marine de la réserve naturelle nationale de la Caravelle en Martinique, à Tarbanc, sur le territoire de la commune de Trinité, par la D.É.A.L. Martinique

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Extension de la partie marine de la réserve naturelle nationale de la Caravelle en Martinique, à Tankane, sur le territoire de la commune de Trinité

## Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° R02-2022-03-21-0005 en date du 22 mars 2022 de

M. le Maire de : \_\_\_\_\_

M. le Préfet de : la Martinique

## Président de la commission d'enquête – Commissaire enquêteur :

M CAMBERVEL Pauline qualité Commissaire-enquêteur

Membres titulaires : M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

Membres suppléants : M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 25 avril 2022 au 09 mai 2022

les lundi de 08h00 à 12h00 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Siège de l'enquête : Mairie de Trinité

Autres lieux de consultation du dossier : site internet DREAL <http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr>

## Registre d'enquête :

comportant huit deux feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

mairie de Trinité et e-mail [enquetes-publiques.dreal972@developpement-durable.gouv.fr](mailto:enquetes-publiques.dreal972@developpement-durable.gouv.fr)

## Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : en mairie de Trinité ainsi qu'à la DREAL aux jours et heures d'ouverture et sur le site internet DREAL

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

## Réception du public par le commissaire enquêteur :

les lundi 25 avril 2022 de 08h00 à 12h00 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les lundi 02 mai 2022 de 08h00 à 12h00 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les lundi 09 mai 2022 de 08h00 à 12h00 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

une réunion publique  a été  n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIERE JOURNÉE

Les 25/04-2 et 9/05/2022 de 08 heures 00 à 12 heures 00

Observations de M<sup>(M)</sup>

lundi 25 mai 2022

Ouverture de la Permanence à 08h00.

Aucune observation n'a été formulée.

Fermeture de la Permanence à 12h00.

Le Commissaire Enquêteur

P. CAMBERVIL

lundi 22 mai 2022.

Ouverture de la Permanence à 08h00.

Aucune observation n'a été formulée.

Fermeture de la Permanence à 12h00.

Le Commissaire Enquêteur

P. CAMBERVIL

lundi 09 Mai 2022.

Ouverture de la Permanence à 08h00.

① **COTRÉPOT Jean-Nichel** : Président de l'ANT.

Je ne comprends pas la raison pour laquelle vous êtes si déterminé à parler de projet de la caravelle alors que nous avons participé à 2 séances de Travail de Sous-Préfecture en présence de M<sup>(M)</sup> WARCON, Robine et Peltier. Nous professons les mêmes valeurs et nous devons être considérés par être les spectateurs RIEN NE DOIT SE FAIRE SANS NOUS.

② **Pêcheur du Robert** : Respectez la réserve trop de voiliers sont ancrés alors qu'il y a une sur-densité réglementaire. Notre espace est réduit, il n'y a urgence. Passez par la professionnelle.

③ **Pêcheur du Vauchin** : Je travaille pas loin au près de la caravelle et pourquoi nous ne sommes pas informés sur le Vauchin?

① Pêcheurs de François : NE TOUCHER PAS à la ressource et enlever nous ces voiliers qui stagnent à longueur de journée.

② Pêcheurs de St Pierre : Nous n'avons pas confiance en l'état, nous avons les mêmes problèmes et leur projet de ZRO nous posent problème.

③ Nous n'avons pas été informés de cette enquête publique et je suis informé que maintenant. C'est inadmissible inacceptable. RESPECTEZ LES MARINS PÊCHEURS

④ Avez-vous un autre moyen de communication pour que les pêcheurs ou autre de savoir, nous ne lisons pas le journal local tous les jours et nous sommes en mer.

⑤ Commencer déjà à faire le balisage sur la baie de TARTANE avant de parler la baie du trésor.

⑥ L'article 15 et 16 : interdit le stationnement de véhicules pendant les 2 années covid : 17 voiliers sont sur maillage forain. Je vous propose que les marins pêcheurs sont assermentés pour interdire l'accès au voiliers.

⑦ Pourquoi avoir agit maintenant ? J'ai été sanctionné pour avoir pris (pêché) avec mon épave des pisquettes (pisicète) 300€ d'amende et les voiliers sont constamment ancrés. Les marins pêcheurs doivent être dedans pas sans eux. Donc ne soyez pas pressé pour votre demande

\*MICHAEL NARON : La pointe de la Caravelle à la Baie du Trésor projet de mouillage inapproprié

⑧ LUSBEE Louis Aquaculteur

La zone de la pointe de la Caravelle à la Baie du Trésor doit être gérée par les usagers de la mer et au profit des professionnels. Nous sommes conscients de l'importance de la filière maritime dans le cadre du développement économique du pays martiniquais et souhaitons participer aux grandes décisions concernant le secteur maritime.

12) NÉRINE Christophe : La Caravelle est la seule zone qui se régénère seule. Rien ne doit se faire dans cette zone. Si vous faites une entrediction se sera AVEC nous donc passer par nous professionnels de la Mer avant de prendre vos décisions.

13) Passer par donc les choses OK. Mais ce sommes-nous ?  
Avant séance de Travail avec les pêcheurs ?

14) Il n'y a pas que les pêcheurs de Trinité ? Ou sommes-nous les pêcheurs du Robert ? Même si c'est sur le territoire de Trinité, les marins pêcheurs de St Pierre - ROBERT François VAUCLIN ne sont pas concernés ?

15) Projet de décret et bientôt ZPO dans la réserve ?  
Est-ce normal ?

16) Le 27 Avril 2022 il y a une élection pour le Comité régional des Pêches. Il y a une nouvelle gouvernance et le conseil d'administration et les désignés ne sont toujours pas nommés. Les désignés souhaitent faire partie du projet. Voulez-vous patienter avant de prendre des décisions ? Le Parc maritime marin sera créé le 30 mai 2022 et la décision se votera sans les représentants. C'est inadmissible et inacceptable.

17) La profession est en souffrance et pas organisée et vous organisez des projets sans consulter les professionnels de TRINITÉ - ROBERT François VAUCLIN S'PARRIE qui fréquente la zone.

18) Je reste dubitatif / parce que l'état fait des enquêtes publiques et ne consultent personne et nos doléances ne sont pas exécutées au plus ou moins jetés à la poubelle donc je n'ai pas confiance. Organisons-nous

19) Si ce n'est pas le Président de l'association nous ne sommes pas informés. Je suis allé en mairie et je n'ai pas vu d'aucune enquête publique le 9 mai 2022 à 11h06.

QD Les élus de Martinique ont-ils à donner un avis? le maire de TRINITE a-t'il donné un avis? Est-il pour ou contre?

QD Pas de projet sans nous. Contre parce que nous avons été puis pour des Cens pour le PARC NATUREL MARIN.

Fermeture de la Permanence à Rhodé  
de Commissaire enquêteur  
P CAMBERVEL

*[Signature]*

Le 09 mai 2022 à 17 heures 00

Le délai étant expiré,

je, soussigné(e), CAMBERVEL Pauline Nelly déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant quinze jours consécutifs, du 25 avril 2022 au 09 mai 2022 de 08 heures 00 à 12 heures 00 et de heures ouvrables à heures des services de la mairie de Trinité

Les observations ont été consignées au registre

par huit personnes (pages n° 02 à 05).

En outre, j'ai reçu une lettres ou notes écrites

qui sont annexées au présent registre :

1 Courriel lettre en date du 09.05.2022 de M ASSAUPAMAR.

2 lettre en date du de M

3 lettre en date du de M

4 lettre en date du de M

5 lettre en date du de M

6 lettre en date du de M

signature



Le présent registre ainsi que les \_\_\_\_\_ pièces  
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins,

le 07. juin 2022  
à M. encrein le Prefet de la Martinique D.E.A.L Martinique

*(Voir mentions de clôture en page 19)*

**RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR  
SONT ANNEXÉS AU PRÉSENT REGISTRE**